
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 31 JUL 2021

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° _____ /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

21-00831

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, est déclaré admissible par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de deux (02) élèves Professeurs Certifiés des Lycées et Collèges, titulaires du CAET, option : Maintenance Industrielle, à former à l'Ecole Normale Supérieure de Koudougou (ENSK), session 2021.

ADMISSIBLE

| RANG | NOM ET PRENOM (s) | MATRICULE | RECEPISSE | DATE NAISS. |
|------|---------------------------|-----------|---------------------|-------------|
| 1° | YIRA/ZIO ARIATOU L. DORIS | 306503F | 2101_2616_2178_8675 | 28/09/86 |

Arrêté la présente liste à 1 admissible.

Par ailleurs, le candidat admissible est invité à déposer son dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN).

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE

Chevalier de l'Ordre de l'Etaton